



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alain Wiard, Philippe Desprez, Sandra Ferretti, Alexandre Demine, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 25.06.19

#Objet : CPAS - Compte de l'exercice 2018 - Approbation.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle loi communale,
Vu la loi organique du 8 juillet 1976 sur les Centres Publics d'Action Sociale ;
Vu la délibération du 4 juin 2019 reprise en annexe, par laquelle le Conseil de l'Action Sociale arrête, à l'unanimité, le compte de l'exercice 2018 du Centre Public d'Action Sociale ;
DECIDE :
- d'approuver la dite délibération.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 26 juin 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze

